



Spécification technique 2017/1156/PCCB

Audits non annoncés

Version	Version 1 dd 2019-12-18
Date de mise en application :	12-03-2020
Administration compétente :	DG Politique de Contrôle
Service responsable :	Cellule Validation des guides
Secrétariat :	Secrétariat – S3, DG Politique de contrôle
Destinataires	Les auditeurs de l'AFSCA et des OCI ainsi que les collaborateurs concernés par les audits

	Nom – fonction / service	Date	Signature
Rédigé par :	Jacques Inghelram	9-01-2020	Jacques Inghelram (sé)
Vérifié par :	Katrien Beullens Directeur	9-01-2020	Katrien Beullens (sé)
Approuvé par :	Jean-François Heymans Directeur général	10-01-2020	Jean-François Heymans (sé)
Approuvé par :	Jean-Marie Dochy Directeur général	28-01-2020	Jean-Marie Dochy (sé)

--	--	--	--

Inventaire des révisions

Révision	Date de mise en application	Motif et nature de la révision
Version 1		première version

TABLE DES MATIERES

1. Objectif	4
2. Champ d'application	4
3. Références	4
4. Définitions et abréviations	4
5. Audits non annoncés	5
5.1. Différents types d'audits non annoncés	5
5.2. URA – Unannounced Renewal Audit	5
5.2.1. Conditions générales	5
5.2.2. URA – conditions spécifiques	6
5.3. UFU – Unannounced Follow-up Audit	8
5.3.1. Conditions générales	9
5.3.2. UFU (surveillance) - conditions spécifiques	9
5.3.3. UFU (autres) - conditions spécifiques	10
6. Inventaire des documents sous-jacents	10
6.1. Instructions	10
6.2. Formulaires	10
6.3. Autres documents	10

1. Objectif

La présente spécification technique vise à définir et clarifier les règles qui sont en vigueur lorsque des audits non annoncés sont réalisés dans le cadre de la validation des systèmes d'autocontrôle.

2. Champ d'application

La présente spécification technique porte sur les audits non annoncés réalisés dans le cadre de la validation des systèmes d'autocontrôle. Ce document ne s'applique pas aux audits qui sont effectués à l'heure actuelle dans la production primaire et qualifiés « d'audits non annoncés ».

La présente spécification technique s'applique aussi bien aux audits réalisés par l'AFSCA qu'aux audits réalisés par les OCI.

Différents éléments déclencheurs peuvent rendre ce document applicable (ex. : mention dans un guide, mention dans un recueil d'instruction, ...).

3. Références

- Arrêté royal du 14 novembre 2003 relatif à l'autocontrôle, à la notification obligatoire et à la traçabilité dans la chaîne alimentaire

4. Définitions et abréviations

- **AC** : action corrective
- **AC II** : Outil informatique de l'AFSCA pour l'encodage des résultats d'audit
- **AFSCA** : Agence fédérale pour la Sécurité de la Chaîne alimentaire
- **AI** : Audit initial
- **Audit non annoncé** : audit non programmé réalisé chez des opérateurs dont le système d'autocontrôle a été validé dans le cadre de certains guides
- **Instance** : un OCI ou l'AFSCA
- **MC** : mesure corrective
- **NC** : Non-conformité
- **OCI** : Organisme de certification et/ou d'inspection
- **SAC** : système d'autocontrôle. Dans cette spécification technique, ce terme est également utilisé pour « les prescriptions en matière d'hygiène et les registres » qui sont d'application pour la production primaire
- **Shift** : changement d'équipe (l'équipe de jour, l'équipe de nuit, ...)
- **ST** : spécification technique
- **Time window** : la fenêtre de temps dans laquelle un audit doit être effectué dans le contexte décrit.
- **UFU** : Unannounced Follow-up Audit
- **URA** : Unannounced Renewal Audit

5. Audits non annoncés

5.1. Différents types d'audits non annoncés

Dans le cadre de la validation du SAC, en plus des « audits annoncés », des audits « non-annoncés » peuvent être réalisés. Ces derniers sont subdivisés en 2 types, en fonction de leur finalité. Voir tableau ci-dessous ;

Type	Explications
URA Unannounced Renewal Audit	= audit non-annoncé, dont le but est de renouveler le certificat en cours de validité
UFU Unannounced Follow-up audit	= audit non-annoncé, dont le but n'est pas de renouveler le certificat en cours de validité

Les points 5.2 et 5.3 reprennent, respectivement, les conditions liées aux URA et UFU.

Le contexte ainsi que l'élément déclencheur qui déterminent si un audit non annoncé doit (peut) être réalisé, ne sont pas précisés dans la présente ST car ils peuvent varier d'un secteur à l'autre. Ces données seront précisées dans d'autres documents (ex. : guide, recueil d'instruction, ...).

5.2. URA – Unannounced Renewal Audit

- Il y a deux déclencheurs différents qui peuvent entraîner la réalisation d'un URA :
- soit cette possibilité est prévue dans d'autres documents (ex. : guide, recueil d'instruction, ...)
 - soit cela a lieu dans le cadre d'audits combinés (guides et systèmes commerciaux)

Dans les deux cas, les conditions reprises au point 5.2 doivent être respectées. Les audits combinés sont donc possibles pour autant que les conditions de la présente ST soient respectées.

5.2.1. Conditions générales

	Conditions générales
<ul style="list-style-type: none">• Pour quel type d'audit ?	<ul style="list-style-type: none">• Pas autorisé pour les AI (~premier audit pour un guide donné)• Autorisé pour tous les autres types d'audit
<ul style="list-style-type: none">• Pour quels guides ?	<ul style="list-style-type: none">• Tous les guides pour lesquels il a été préalablement indiqué que des audits non annoncés peuvent être d'application¹
<ul style="list-style-type: none">• Préparation	<ul style="list-style-type: none">• L'instance qui procède à l'audit demande au préalable à l'entreprise toutes les informations nécessaires à l'organisation de l'audit (par ex. des informations sur les shifts, le planning hebdomadaire de la production, l'existence d'une production saisonnière...)

¹ Ceci peut être fait dans le guide lui-même ou via une autre forme de communication de l'AFSCA.

<ul style="list-style-type: none"> • Qui détermine la date d'audit ? 	<ul style="list-style-type: none"> • L'instance qui procède à l'audit décide du moment où l'audit non annoncé est réalisé • L'entreprise ne reçoit au préalable aucune information concernant la date d'audit
<ul style="list-style-type: none"> • Possibilité de fixer préalablement des dates auxquelles un audit non annoncé n'est pas possible ? 	<ul style="list-style-type: none"> • L'entreprise peut communiquer des jours au cours de la période de certification où un audit non annoncé peut plus difficilement avoir lieu (incluant l'argumentation nécessaire pour justifier sa position). • L'instance qui procède à l'audit a toutefois toujours la possibilité de réaliser un audit aux jours communiqués par l'entreprise.² Cela reste par conséquent le choix et la responsabilité de l'instance qui procède à l'audit de choisir le (ou les) jour(s) d'audit.
<ul style="list-style-type: none"> • En activité 	<ul style="list-style-type: none"> • L'audit non annoncé doit avoir lieu à un moment où l'entreprise est effectivement en activité (indépendamment des shifts, ...) ³.
<ul style="list-style-type: none"> • Refus de l'audit 	<ul style="list-style-type: none"> • Le refus de l'audit non annoncé lors de la visite de l'instance qui procède à l'audit, donne lieu à une suspension immédiate du certificat d'autocontrôle /de la validation de l'autocontrôle.
<ul style="list-style-type: none"> • Début de l'audit 	<ul style="list-style-type: none"> • L'auditeur commence immédiatement l'audit sur le lieu de production (La réunion d'ouverture aura par conséquent lieu ultérieurement dans la journée)
<ul style="list-style-type: none"> • Gestion des NC 	<ul style="list-style-type: none"> • La ST « non conformités durant les audits » reste d'application.

5.2.2. URA – conditions spécifiques

	Conditions spécifiques
<ul style="list-style-type: none"> • « Time window » de l'audit 	<ul style="list-style-type: none"> • Ce type d'audit non-annoncé⁴ est seulement possible dans la période de 9 mois qui précèdent la date de fin de validité du certificat.
<ul style="list-style-type: none"> • Scope d'audit 	<ul style="list-style-type: none"> • Similaire aux audits « normaux ». Donc si un audit est demandé sur la base d'un guide donné, toutes

² Les informations reçues sont évaluées par l'instance qui procède à l'audit. Dans la mesure où cela est acceptable et non excessif, ces informations peuvent être pris en compte pour décider de la date de l'audit non annoncé. La décision d'effectuer malgré tout un audit à ces dates peut être due, par exemple, à une liste excessive de dates où des audits ne sont pas souhaités par l'entreprise (par rapport à d'habitude), au fait que cela concerne une des seules dates auxquelles une production particulière (de niche ?) a lieu, à des incidents, à des plaintes, ...

³ Tout en acceptant le principe et les règles liés aux « activités temporairement non réalisées », voir circulaire PCCB/S3/JIM/1406690 du 4-11-16

⁴ Si l'audit comprend plusieurs journées d'audit, toutes les journées d'audit doivent être comprises dans le time-window.

	<p>les activités de l'entreprise qui relèvent du scope de ce guide devront être prises en compte durant l'audit.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Que faut-il auditer ? 	<ul style="list-style-type: none"> • Pour pouvoir renouveler un certificat, il faut que durant le time window prévu ; <ul style="list-style-type: none"> - Toutes les exigences soient auditées - La documentation ainsi que l'implémentation soient auditées - Toutes les activités qui tombent sous le scope de l'audit soient auditées. • Au minimum toutes les productions / activités sur le terrain liées au scope de l'audit (voir ci-dessus) sont auditées durant l'audit non annoncé ⁵. L'évaluation de la documentation peut éventuellement être effectuée lors d'un URA ou d'un audit annoncé effectués ultérieurement. • Si plusieurs journées d'audit sont nécessaires afin d'atteindre les objectifs de l'audit, cette condition doit être satisfaite par la combinaison de l'ensemble des durées d'audit⁶ de la période de certification en cours.
<ul style="list-style-type: none"> • Durée d'audit 	<ul style="list-style-type: none"> • La durée d'audit minimale (décrite dans le guide et documents complémentaires) doit être respectée. • Si plusieurs journées d'audit sont nécessaires pour atteindre les objectifs de l'audit, cette condition doit être satisfaite par la durée d'audit totale de l'ensemble des journées d'audit.
<ul style="list-style-type: none"> • Rapport d'audit 	<ul style="list-style-type: none"> • Après chaque audit, un rapport est rédigé sur les aspects audités. • Il mentionne explicitement qu'il s'agit d'un audit non annoncé • Il comprend un tableau clair et complet reprenant tous les audits déjà réalisés durant la période de certification en cours avec la mention des dates d'audit, du type d'audit, de la durée d'audit prestée et par la suite, le % cumulatif de cette durée d'audit prestée. Il mentionne également s'il faut encore réaliser ou non un audit complémentaire durant la période de certification en cours (conformément à la présente spécification technique) • Il convient d'avoir un aperçu clair et complet des aspects audités et de ceux (encore) à auditer dans le cas où l'audit a lieu en plusieurs phases. Voir ci-dessus.
<ul style="list-style-type: none"> • Certificat 	<ul style="list-style-type: none"> • Il mentionne expressément qu'un audit non annoncé a été effectué, ainsi que toutes les dates d'audit concernées qui ont donné lieu au nouveau

⁵ Tout en acceptant le principe et les règles liés aux « activités temporairement non réalisées », voir circulaire PCCB/S3/JIM/1406690 du 4-11-16

⁶ Si tout n'a pas été audité durant l'audit non annoncé (ex. parce que certaines activités de l'entreprises n'avaient pas lieu ou par choix d'effectuer (une partie de) l'audit documentaire ultérieurement).

	<p>certificat.</p> <ul style="list-style-type: none"> Après chaque audit, une décision de certification est prise (maintien du certificat, extension du certificat, retrait du certificat, ...). Toutefois, une extension du certificat en cours n'est possible qu'après clôture du processus d'audit complet (~dans le respect de toutes les règles, notamment sur le scope, durée d'audit...). Le nouveau certificat (la nouvelle validation) commence le jour qui suit la date de fin du précédent certificat (de la précédente validation) et a une durée « normale », telle que prévue pour le secteur spécifique.
<ul style="list-style-type: none"> AC II 	<ul style="list-style-type: none"> Le résultat de tous les audits non annoncés est encodé dans AC II. Un audit non annoncé qui ne donne pas directement lieu à une extension/ suspension/ retrait du certificat en cours de validité (/ validation en cours de validité) est encodé dans ACII dans les 3 jours ouvrables après l'approbation du plan d'action par l'auditeur⁷ (~cela signifie que l'audit non annoncé pas (encore) d'influence sur le certificat). Un audit non annoncé qui donne lieu à une extension/ suspension/ retrait du certificat en cours de validité (/ validation en cours de validité) est encodé dans ACII dans les 3 jours ouvrables suivant la décision de certification.

5.3. UFU – Unannounced Follow-up Audit

Les UFU sont encore séparés en deux groupes :

Type	Explications
UFU (surveillance)	Ce type d'audits non annoncés concerne une surveillance organisée d'un pourcentage des entreprises déjà certifiées/validées. Ces audits s'ajoutent donc aux audits de certification (validation) (et ne les remplacent pas).
UFU (autres)	<p>Ce sont tous les autres audits non annoncés qui ne sont pas des URA ou des UFU (surveillance). Ex. : un audit non annoncé dans le cadre d'une plainte (~autres que ceux inclus dans UFU surveillance),...</p> <p>⇒ Ce type d'audit est toujours possible par l'instance qui a procédé à la certification/validation en cours de validité, que ce soit décrit dans le guide concerné ou non.</p>

En plus des conditions générales, reprises au point 5.3.1, les points 5.3.2 et 5.3.3 reprennent respectivement les conditions spécifiques requises pour les UFU (surveillance) et les UFU (autres).

⁷ Si aucune NC n'a été établie, l'audit doit être encodé dans ACII dans les 3 jours ouvrables suivant l'audit.

5.3.1. Conditions générales

Les conditions générales reprises au point 5.2.1 sont d'application.

5.3.2. UFU (surveillance) - conditions spécifiques

	UFU (surveillance) – conditions spécifiques
<ul style="list-style-type: none">• « Time window » de l'audit	<ul style="list-style-type: none">• Ces audits non annoncés peuvent en principe être effectués à tout moment durant la période de certification en cours
<ul style="list-style-type: none">• Scope de l'audit	<ul style="list-style-type: none">• Si une entreprise certifiée sur base d'un guide donné pour lequel ce type d'audit est applicable, toutes les activités de l'entreprises qui tombent sous le scope de ce guide, doivent être incluses dans l'audit.
<ul style="list-style-type: none">• Que faut-il auditer ?	<ul style="list-style-type: none">• Sauf indication contraire, l'audit peut se limiter aux aspects suivants :<ul style="list-style-type: none">- L'implémentation- La vérification que tous les produits sont couverts par l'analyse de dangers
<ul style="list-style-type: none">• Chez qui ?	<ul style="list-style-type: none">• Ce type d'audit doit être effectué chez un pourcentage donné des clients de l'instance qui procède à l'audit. Le pourcentage minimal est repris dans le guide/RI/... concerné et est de minimum 10% des entreprises qui sont certifiées sur base du guide pour lequel ces audits sont applicables.• De plus ce pourcentage doit être calculé pour chaque (sous-)activité par l'instance qui procède aux audits⁸• Les opérateurs sont choisis en premier lieu sur base d'une analyse de risque⁹ mais minimum 20% des UFU (surveillance) sont choisis au hasard.• Les coûts de l'audit sont payés, par instance qui procède aux audits, par toutes les entreprises certifiées/validées par le guide concerné.
<ul style="list-style-type: none">• Durée de l'audit	<ul style="list-style-type: none">• La durée d'audit minimale, prévue pour l'UFU (surveillance) (décrite dans le guide et les documents complémentaires) doit être respectée.
<ul style="list-style-type: none">• Mesures	<ul style="list-style-type: none">• La ST « non conformités durant les audits » reste d'application.• De plus :<ul style="list-style-type: none">- Les NC A2 qui concernent « l'implémentation » ou qui concernent « l'absence ou l'insuffisance de prise en compte de certains produits par l'analyse de dangers », ainsi que les NC A1, mènent automatiquement à la suspension de la validation du SAC (et donc à une interruption de la validation)- Un nouvel audit n'est cependant pas toujours nécessaire pour réobtenir la validation si les AC et MC peuvent être évaluées à distance.
<ul style="list-style-type: none">• Rapport d'audit	<ul style="list-style-type: none">• Après chaque audit, un rapport est établi concernant les

⁸ Ex. pour le G-018, cela signifie 10% sur les activités d'abattoir, 10% sur les activités d'atelier de découpe,...

⁹ Ex. NC précédentes, plaintes,...

	aspects audités <ul style="list-style-type: none"> • Il mentionne explicitement qu'il s'agit d'un audit de surveillance non annoncé (UFU surveillance) et que cela ne peut en aucun cas conduire au renouvellement du certificat/de la validation en cours de validité.
<ul style="list-style-type: none"> • AC II 	<ul style="list-style-type: none"> • Le résultat de l'audit non annoncé est encodé dans ACII dans les 3 jours ouvrables suivant la décision de certification (ou de l'étape qui décide de l'impact sur le certificat en cours).

5.3.3. UFU (autres) - conditions spécifiques

	UFU (autres) – conditions spécifiques
<ul style="list-style-type: none"> • « Time window » de l'audit 	<ul style="list-style-type: none"> • Ces audits non annoncés peuvent en principe être effectués à tout moment durant la période de certification en cours
<ul style="list-style-type: none"> • Scope de l'audit 	<ul style="list-style-type: none"> • À déterminer par l'instance qui procède à l'audit
<ul style="list-style-type: none"> • Que faut-il auditer? 	<ul style="list-style-type: none"> • À déterminer par l'instance qui procède à l'audit
<ul style="list-style-type: none"> • Durée de l'audit 	<ul style="list-style-type: none"> • À déterminer par l'instance qui procède à l'audit
<ul style="list-style-type: none"> • Rapport d'audit 	<ul style="list-style-type: none"> • Après chaque audit, un rapport est établi concernant les aspects audités • Il mentionne explicitement qu'il s'agit d'un audit non annoncé (+ contexte, ex. plainte...) et que cela ne peut en aucun cas conduire au renouvellement du certificat/de la validation en cours de validité.
<ul style="list-style-type: none"> • AC II 	<ul style="list-style-type: none"> • Le résultat de l'audit non annoncé est enregistré dans ACII dans les 3 jours ouvrables suivant l'approbation du plan d'action éventuel par l'auditeur¹⁰.

6. Inventaire des documents sous-jacents

6.1. Instructions

/

6.2. Formulaires

/

6.3. Autres documents

/

¹⁰ Si aucune NC n'a été établie, l'audit doit être encodé dans ACII dans les 3 jours ouvrables suivant l'audit.

